

CÔTE D'IVOIRE /
ÉCLOSERIESE

Le MIRAH et le PDC2V forment des techniciens



Des gestionnaires et techniciens d'écloseries bénéficient d'un atelier de renforcement de capacités qui se tient dans la ville d'Aboisso.

SÉNÉGAL / DAKAR

Des Ministres africains réfléchissent sur le rôle de l'élevage comme levier économique

Une dizaine de ministres africains de l'Agriculture et de l'Élevage se sont réunis à Dakar pour porter des réflexions sur le rôle de l'élevage comme levier central de sécurité alimentaire et de croissance économique et d'emploi sur le continent.

CAMEROUN/ FILIÈRE
AQUACOLE

La pisciculture améliore les conditions de vie des populations

Dans les régions du Littoral et du Sud-Ouest du Cameroun, les bassins piscicoles ne sont plus seulement des lieux de production, mais de véritables pôles d'opportunité et de transformation économique. Grâce au Projet de développement des chaînes de valeur de l'élevage et de la pisciculture (PD-CVEP), financé pour 84 millions d'euros par la Banque africaine de développement et mis en œuvre par le ministère camerounais de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, une dynamique nouvelle insuffle de l'espoir aux pisciculteurs, notamment aux jeunes et aux femmes.



ÉLEVAGE *d'Afrique* INFO

Pour l'élevage, la pêche et les chaînes de valeur

N°065 du Jeudi 11 au Mercredi 17 Septembre 2025 - Prix: 500 Fcfa

Hebdomadaire

PESTE PORCINE AFRICAINNE

Des scientifiques appellent à la création de vaccins régionaux



CÔTE D'IVOIRE / AQUACULTURE Les capacités de 35 éclosseries renforcées

Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) a procédé au renforcement des capacités de 35 éclosseries de Bouaké au Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), samedi 30 août 2025.

La Côte d'Ivoire, qui importe plus de 80 % de ses produits halieutiques, veut stimuler son secteur aquacole. Cette formation permettra donc d'améliorer la production d'alevins. Le développement de l'aquaculture ivoirienne se heurte principalement au manque d'intrants performants, notamment des alevins de bonne qualité pour certaines espèces comme le silure et le poisson cameroun (Heterotis). Le Centre National

de Recherche Agronomique (CNRA) a cependant développé de nouvelles techniques qui permettent de produire ces alevins. La formation, organisée par le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques à travers le Pro-Aquacole, a combiné théorie et pratique. Les participants ont appris à maîtriser la reproduction des silures et de l'Heterotis en captivité, de la sélection des géniteurs à la gestion de l'élevage larvaire. En renforçant les compétences des professionnels, cet atelier vise à dynamiser la production nationale et à réduire la forte dépendance du pays aux importations.

Par Sandrine KOUADJO et MIRAH



SÉNÉGAL / DAKAR

Des Ministres africains ont planché sur le rôle de l'élevage comme levier économique

Une dizaine de ministres africains de l'Agriculture et de l'Elevage se sont réunis à Dakar pour porter des réflexions sur le rôle de l'élevage comme levier central de sécurité alimentaire et de crois-

Cette rencontre, qui s'est tenue en marge du Forum africain sur les systèmes alimentaires, a été organisée par l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI), l'Union africaine-BIRA (Bureau Interafricain des Ressources Animales (AU-IBAR) et l'agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ). Cette rencontre est le cadre idéal pour les participants de réfléchir sur les mécanismes qui permettront à l'Afrique de réduire considérablement sa dépendance croissante aux importations alimentaires. « Nous devons combler notre déficit de production laitière. Le Sénégal ne produit que 400 millions de litres par an, quand le Kenya dépasse les 2 milliards », a déploré Dr. Mabouba Diagne, ministre sénégalais de l'Agriculture.



Selon les projections, la demande en viande devrait tripler et celle de lait doubler d'ici 2050. Comme solutions, ont certaines propositions notamment l'amélioration génétique des troupeaux, la création de banques fourragères, traçabilité numérique, l'intégration agriculture-élevage. Pour Appolinaire Djikeng, directeur général de l'ILRI, l'élevage peut en effet représenter un triple gain :

répondre à la demande alimentaire, améliorer les revenus de plus de 200 millions d'éleveurs, et le faire de manière durable. « Il est temps de passer d'un élevage de subsistance à un véritable secteur économique, capable d'attirer les jeunes et de transformer les zones rurales ». Le Ministre sénégalais de l'Agriculture Dr. Mabouba Diagne, a relevé l'urgence de combler le déficit de produc-

tion laitière de son pays estimé à 400 millions de litres par an, alors que le Kenya dépasse les 2 milliards. Il a ajouté par ailleurs les projections, la demande en viande devrait tripler et celle du lait doubler d'ici 2050, selon des projections. Le Forum sur les systèmes alimentaires africains 2025 (ou AFSF 2025) a réuni des chefs d'État, des ministres, des dirigeants des secteurs publics et privés, re-

présentants de la société civile, décideurs politiques, chercheurs, partenaires de développement, agriculteurs et des défenseurs de la jeunesse autour du thème « La jeunesse africaine à la tête de la collaboration, de l'innovation et de la mise en œuvre pour la transformation des systèmes agroalimentaires ».

Par MYNA avec Sud quotidien

CÔTE D'IVOIRE - ÉCLOSERIES

Le MIRAH et le PDC2V forment des techniciens

Des gestionnaires et techniciens d'écloseries ont bénéficié d'un atelier de renforcement de capacités qui s'est tenu dans la ville d'Aboisso, au sud de la Côte d'Ivoire.

Cette activité était une initiative du Projet de développement des chaînes de valeurs vivrières (PDC2V) en collaboration avec le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) à travers la direction de l'aquaculture et le Projet de Relance de la Pisciculture Continental phase 2. Une trentaine de participants ont pris part à cet atelier. Ils interviennent dans les régions d'Abidjan, des Grands ponts et du Sud-Comoé. Selon la directrice de l'aquaculture du MIRAH, Dr Nezzi Nicole Edwige, l'atelier vise à instruire



sur l'itinéraire technique de production d'alevins. Il s'agit de aider les participants à mieux maîtriser les techniques de production, à moins dépenser et à fournir du poisson de qualité aux populations. « L'un des défis à relever au niveau de la stratégie nationale

de développement de l'aquaculture est la mise à disposition des alevins de qualité. Avec l'appui de la Banque mondiale et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, nous avons le PDC2V et Prepico qui collaborent avec le MIRAH pour for-

mer tous nos gestionnaires et techniciens d'écloseries à avoir de meilleures pratiques », a-t-elle expliqué. Béné Kouadio-Yeboi, spécialiste en innovation et vulgarisation au PDC2V, a indiqué que cette structure est un Projet du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, financé par la Banque mondiale. Le PDC2V s'est fortement engagé à accompagner tous les acteurs et à aider la Côte d'Ivoire à atteindre l'autosuffisance en protéine aquacole. Béné Kouadio-Yeboi a fait savoir

qu'après cette formation, une phase de suivi est prévue. Différentes formations sont également prévues dans d'autres zones du pays pour s'assurer que les acteurs instruits ont bien assimilé les modules. Il y aura à cet effet des visites sur le terrain pour les évaluer. L'atelier s'achèvera le 4 septembre 2025 et sera suivi d'autres sessions prévues du 9 au 12 septembre 2025 dans l'Indiené Djuablin et dans le haut-Sassandra du 16 au 19 septembre 2025.

Par Mireille YAPO à Aboisso

GHANA / PÊCHE

Une organisation britannique soutient les communautés côtières

Une organisation britannique veut soutenir les communautés côtières du Ghana. La ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, l'honorable Emelia Arthur, a rencontré à cet effet une délégation de Blue Ventures, une organisation britannique active en Afrique, afin de discuter du soutien à la politique des zones côtières exclusives (ZEI) du Ghana, selon une note de son Département ministériel. « Cette politique, introduite dans le cadre de la nouvelle loi sur la pêche, étend la ZEI de 6 à 12 milles nautiques afin de protéger les pêcheurs artisiaux. Blue Ventures soutient les communautés côtières par le biais de financements, de formations, de collecte de données et de la diffusion de la voix des communautés de pêcheurs », explique la note. Lors de la réunion, Steve Box, directeur des programmes de l'association, a salué le leadership du ministre et a souligné la nécessité d'une collaboration avec le ministère pour soutenir les communautés de pêcheurs, à en croire la note du Ministère. A son tour, la Ministre Emelia Arthur a salué ce partenariat, soulignant les domaines dans lesquels Blue Ventures pourrait apporter son aide, notamment l'éducation du public, la mobilisation des parties prenantes et l'application de la loi. Elle a également souligné l'importance de soutenir l'aquaculture, d'assurer la sécurité des pêcheurs et d'autonomiser les femmes et les jeunes grâce à des programmes d'intervention. Les deux parties se sont engagées à une collaboration fructueuse afin de servir au mieux le secteur de la pêche en toute sécurité, indique le Ministère dans sa note.

Par MYNA



BURKINA FASO / SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Des sites de production d'aliments et de transformation de produits laitiers inspectés

Une tournée d'inspection dans plusieurs sites de production d'aliments pour animaux et de transformation de produits laitiers situés dans la commune de Ouagadougou a été effectuée récemment par une équipe de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV), conduite par le Directeur de la Santé Publique Vétérinaire et de la Législation (DSPVL), Dr Kadré Sanfo, selon une note du Ministère.

L'objectif principal de cette visite était de constater, sur le terrain, les conditions réelles de formulation des aliments pour animaux et de transformation des produits laitiers, afin d'en évaluer la conformité aux exigences sanitaires et technologiques, indique le Ministère. Pour les aliments pour animaux, l'accent a été mis sur la composition nutritionnelle, le respect des proportions recommandées, la propreté des installations et la maîtrise des risques de contamination. Concernant les produits laitiers, l'évaluation a porté sur les conditions d'hygiène, la chaîne du froid, la qualité des ingrédients et le respect des normes de transformation. Au cours de cette mission, deux promoteurs d'établissements intervenant dans la production

d'aliments pour animaux et la transformation de produits laitiers ont reçu la visite des inspecteurs de la DSPVL. Il s'agit respectivement de l'entreprise Kono Aliment, située dans l'arrondissement n°4, et de l'unité de transformation laitière Super Yaourt, dans l'arrondissement n°12 de Ouagadougou. Sur les deux sites, la DSPVL a relevé des points positifs encourageants, mais également des insuffisances nécessitant des corrections. Le Directeur de la santé publique vétérinaire et de la législation, Dr Kadré Sanfo, a invité les promoteurs à respecter scrupuleusement les formules établies pour garantir la qualité des produits, à séparer physiquement les matières premières des produits finis, à faire contrôler leurs produits par un

laboratoire agréé, et à élaborer et conserver des fiches techniques détaillant la composition de chaque produit afin d'assurer la traçabilité et un usage adéquat. Des prélèvements d'échantillons ont été effectués sur les différents sites pour des analyses approfondies. Les résultats, associés au rapport d'inspection, permettront de statuer sur l'octroi ou non de l'autorisation provisoire d'exercer. Cette mission de la DGSV s'inscrit dans une dynamique de renforcement des bonnes pratiques, de promotion de la qualité et de protection des consommateurs, tout en accompagnant les promoteurs vers une mise en conformité durable avec la réglementation en vigueur.

Par MYNA

PESTE PORCINE AFRICAINE

Des scientifiques appellent à la création de vaccins régionaux

Un groupe international de scientifiques a conclu qu'un vaccin prometteur contre la peste porcine africaine (PPA) ne protège efficacement les porcs que contre certaines souches du virus, tandis qu'il est quasiment inefficace contre d'autres.

Cette découverte souligne l'urgence de développer des vaccins adaptés aux régions afin de lutter efficacement contre l'une des maladies porcines les plus dangereuses au monde. L'article a été publié dans la revue *Vaccines*. L'étude a été menée par des spécialistes du Plum Island Animal Disease Centre (USDA, États-Unis) en collaboration avec l'International Livestock Research Institute (ILRI). Ils ont testé le candidat vaccin vivant atténué commercial ASFV-G- I177L sur des souches de PPA collectées dans différentes régions d'Afrique. Les résultats ont montré une différence signifi-



cative dans l'effet protecteur du médicament à savoir : Une Protection renforcée. Les porcs vaccinés et exposés à la souche sur laquelle le vaccin était basé sont restés en bonne santé, tandis que les porcs non vaccinés sont morts rapidement. Une Protection partielle. Environ 80 % des porcs vaccinés ont survécu après avoir été infectés

par une souche génétiquement différente provenant du Ghana. Aucune protection. Le vaccin s'est avéré inefficace contre plusieurs souches différentes provenant du Malawi, du Kenya, d'Afrique du Sud et d'Ouganda, malgré une forte réponse immunitaire. Ces résultats ont démontré que la classification actuelle du virus basée sur un seul gène (p72)

ne permet pas de prédire l'effet du vaccin. Par exemple, deux souches, Georgia2010 et Pret4, présentaient des séquences p72 identiques, mais ont montré des réponses complètement différentes chez les animaux vaccinés. Des scientifiques de l'USDA ont proposé une nouvelle méthode de classification prenant en compte tous les

gènes codant pour les protéines virales. Cela permet une sélection plus précise des vaccins pour les souches circulant dans des régions spécifiques. La PPA demeure une menace mondiale pour la filière porcine. En Afrique, la maladie décime le bétail depuis des décennies et, ces dernières années, elle a causé des pertes importantes en Asie et en Europe. On estime que des millions de porcs ont été perdus, ce qui compromet la sécurité alimentaire et la stabilité économique des exploitations. La PPA représente également une menace sérieuse pour l'Amérique du Nord. En 2023, l'industrie porcine américaine a généré plus de 27 milliards de dollars de revenus, tandis qu'au Canada, ce chiffre a atteint 6,3 milliards de dollars canadiens en 2024. Les scientifiques soulignent que sans vaccins adaptés aux régions, les risques restent extrêmement élevés. La poursuite des recherches et du développement contribuera à créer des solutions plus universelles ou combinées, capables d'offrir une protection plus large et de réduire les pertes économiques dans l'élevage porcin mondial.

Source : pigua.info

IMPORTATION DE BOVINS

Le Maroc augmente l'importation de vaches

Dans une circulaire adressée à ses services, l'Administration des douanes et des impôts indirects (ADII) du Maroc acte l'entrée en vigueur du décret, adopté le 28 août 2025 en Conseil de gouvernement, portant prorogation de la suspension de la perception du droit d'importation applicable aux bovins domestiques.

À la clé : le quota d'importation de bovins domestiques pour 2025, initialement fixé à 150.000 têtes par la Loi de finances 2025, passe désormais à 300.000 têtes. « Le service a été informé de la suspension, jusqu'au 31 décembre 2025, de la perception du droit d'importation applicable à certains animaux et produits agricoles,



notamment les bovins domestiques dans la limite d'un contingent de 150.000 têtes. À présent, le décret, également visé en référence, prévoit l'augmentation du

contingent susmentionné à 300.000 têtes », lit-on dans le document. Et la Douane de préciser que « le bénéfice de cet avantage tarifaire est subordonné à la production

ture en conférence de presse jeudi dernier, vise à « garantir l'approvisionnement des marchés et soutenir le pouvoir d'achat via le maintien de la suspension des droits de douane et de TVA appliqués à l'importation des bovins ». Elle doit aussi contribuer à la reconstitution progressive du cheptel national. Selon les données officielles communiquées par le ministère, le cheptel national atteint désormais un effectif total de 32.832.573 têtes, dont 2.094.109 bovins (1.556.842 femelles). Si la tendance globale est à la hausse, les résultats du recensement révèlent toutefois une baisse d'environ 30% des effectifs bovins par rapport aux moyennes habituelles.

Source : lavieeco.com

CÔTE D'IVOIRE

Comment le PDC2V booste le secteur aquacole

Afin d'améliorer et augmenter les capacités de production en produits halieutiques de la Côte d'Ivoire, le Projet de Développement des Chaines de Valeur Vivrières (PDC2V), a entrepris des actions pour booster le secteur aquacole.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre à travers sa sous-composante dénommée « Amélioration de l'accès aux technologies, innovations et services de conseils intelligents face aux climats ». Le Projet de Développement des Chaines de Valeur Vivrières (PDC2V), implanté par le gouvernement ivoirien afin d'opérationnaliser la transformation structurelle du sous-secteur vivrier, cible trois chaînes de valeur que sont : le manioc, le maraîcher et l'aquaculture. D'une durée de 6 ans (2021-2027), il s'étend sur la moitié sud de la Côte d'Ivoire. Au niveau de l'aquaculture, le Projet a entrepris des actions en aidant à la structuration des acteurs de la filière. A cet effet, l'interprofession INTERAQUA, bénéficie de l'appui du Projet dans



son plein fonctionnement, à en croire Béné Kouadio-Yéboi, spécialiste en innovation et vulgarisation au PDC2V. Il s'exprimait en marge d'un atelier de formation des gestionnaires et techniciens d'écloseries qui se tient du 2 au 4 septembre 2025, à Aboisso. Kouadio-Yéboi a indiqué que pour faire face au problème d'accès au financement, une centaine d'acteurs ont bénéficié du mécanisme d'appui financier et technique du Projet de Développement des Chaines

de Valeur Vivrières dénommé fonds à coûts partagés.

Prise en compte du volet de la recherche

« Pour ce qui concerne l'accès au marché, nous sommes en train de mettre en place une plateforme numérique qui va rassembler près de 600 mille acteurs et je pense que cela facilitera l'écoulement des produits aquacole à travers tout le pays », a-t-il expliqué en ajoutant que les actions du PDC2V prennent en compte le volet de la recherche pour l'amélioration des productions. « Nous avons des actions à l'endroit de nos structures de recherche, notamment le Centre national de recherche agronomique (CNRA), nous appuyons à la réhabilitation des structures de recherches, nous finançons des actions de recherche pour améliorer l'itinéraire de production de poissons », a-t-il affirmé.

L'augmentation de la produc-

tion aquacole passe également par le renforcement de capacités des acteurs du secteur, pour l'acquisition de bonnes pratiques qui aboutiront à la production de poissons de meilleures qualités accessible à moindre coût. C'est dans cette optique, que le PDC2V a organisé en collaboration avec le Ministère des Ressources animales et Halieutiques (MIRAH), à travers la direction de l'aquaculture et le Projet de Relance de la Pisciculture Continental phase 2 (PRE-PICO2), l'atelier sur les itinéraires techniques de productions d'alevins. Une trentaine de gestionnaires et techniciens des écloseries ont pris part à cette activité au cours de laquelle ils seront outillés sur la gestion financière, technique et sanitaire d'une écloserie. Toutes ces actions, traduisent selon M. Kouadio-Yéboi, l'engagement du Projet de Développement des Chaines de Valeur Vivrières, « à accompagner tous les acteurs et à aider la Côte d'Ivoire à atteindre l'autosuffisance en protéines aquacoles dans les années à venir ».

Par
Mireille YAPO

CÔTE D'IVOIRE / PRODUCTION LAITIÈRE

Lancement à Abidjan d'un important projet pour dynamiser la filière lait

Codiexpert International a procédé au lancement du Projet d'intensification de la production laitière en Côte d'Ivoire (Pfipl), à Abidjan, samedi 30 août 2025.

Financé par la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à hauteur de 125 millions de FCfa, cette initiative a pour objectif de booster la production laitière locale, de créer des emplois et de réduire la dépendance du pays aux importations de lait. Ce financement permettra une mise à disposition de 15

vaches exotiques, le recrutement de 10 éleveurs et 7 techniciens, ainsi qu'une formation des bénéficiaires de ce projet, a rapporté un média ivoirien. La première étape du projet se déployera à Anyama, sur un site de 20 hectares entièrement aménagé pour accueillir les infrastructures nécessaires : bâtiments d'élevage, équipements modernes et zones de pâturage. Selon Touré Vakaba, coordonnateur du Pfipl, le défi majeur de cette initiative est de réduire de 2 à 3 % la dépendance de la Côte d'Ivoire aux importations de lait, qui s'élèvent à des milliers de tonnes par an. Une



baisse qui, selon les experts, aurait un impact direct sur la balance commerciale et sur le Produit intérieur brut (Pib). En outre de contribuer à la dynamisation de la produc-

tion laitière en Côte d'Ivoire, ce projet s'inscrit aussi dans un contexte économique. Car, il favorisera le développement socio-économique, la création d'emplois directs et indirects, l'intérêt de nouveaux investissements et d'entrepreneurs dans la filière agroalimentaire.

Par
Sandrine KOUADJO

CAMEROUN / FILIÈRE AQUACOLE

La pisciculture améliore les conditions de vie des populations

Dans les régions du Littoral et du Sud-Ouest du Cameroun, les bassins piscicoles ne sont plus seulement des lieux de production, mais de véritables pôles d'opportunité et de transformation économique. Grâce au Projet de développement des chaînes de valeur de l'élevage et de la pisciculture (PD-CVEP), financé pour 84 millions d'euros par la Banque africaine de développement et mis en œuvre par le ministère camerounais de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, une dynamique nouvelle insuffle de l'espoir aux pisciculteurs, notamment aux jeunes et aux femmes.

Au cœur de cette transformation : la distribution de 2 600 géniteurs de clarias, une variété de silures africains à haut potentiel avec un taux de croissance élevé, une faible teneur en matières grasses et un faible taux de mortalité, produits par l'Institut de recherche agricole pour le développement. Ces géniteurs présentent des performances nettement améliorées : ils atteignent la taille de commercialisation soit 350 à 500 grammes en 5 à 6 mois, contre 8 à 9 mois auparavant, et affichent un taux de survie des alevins de 80 à 85 %, contre environ 60 % pour les anciennes souches. Chaque femelle peut produire 15 000 à 20 000 alevins par cycle, avec jusqu'à trois cycles par an. Au total, 50 éclosseries ont été sélectionnées pour la phase de pré-vulgarisation. Le projet permet d'améliorer la qualité génétique des poissons produits, de renforcer l'autonomie des éleveurs et de répondre au défi national de la sécurité alimentaire. Depuis octobre 2024, ces géniteurs distribués dans 50 éclosseries pilotes ont permis de produire et de mettre à la vente plus de 115 000 alevins, destinés principalement au grossissement. Bien que cette opération soit toujours en phase de pré-vulgarisation, les premiers résultats sont très encourageants. La majorité des éclosseries bénéficiaires ont signalé des performances satisfaisantes. Certains géniteurs, encore immatures lors de leur réception, ont nécessité un temps de grossissement d'environ trois mois, ce qui a été intégré dans le planning de production. « L'appui du projet nous pousse à aller plus loin. C'est une vraie motivation pour continuer ce que nous avons commencé. Nous remercions tous les partenaires qui ont permis cette avancée. Aujourd'hui, je me sens mieux équipée pour faire de la pisciculture une activité rentable », se réjouit Fanta Njifondjou Oumarou, piscicultrice à Limbé, ville côtière au Nord-Ouest du Cameroun. Mais le projet va bien au-delà de la simple

dotation en reproducteurs. Il s'inscrit dans une vision intégrée de développement de la filière piscicole. Ainsi, 280 pisciculteurs de différentes régions du Cameroun ont bénéficié d'une formation complète sur tous les maillons de la chaîne : élevage en cages flottantes, reproduction, gestion d'écloserie, alimentation aquacole et gestion entrepreneuriale. Cette approche vise à renforcer les capacités techniques des acteurs, leur résilience économique et la qualité des produits offerts sur le marché local. Le Projet de développement des chaînes de valeur de l'élevage et de la pisciculture poursuit un objectif stratégique : accroître de 10 000 tonnes la production nationale annuelle de poissons d'ici 2027, afin de réduire la dépendance vis-à-vis des importations et améliorer la sécurité alimentaire. Pour atteindre cette ambition, une mission de la Banque africaine de développement menée en avril 2025 a recommandé l'accélération de l'importation de géniteurs améliorés de clarias et de tilapias, afin d'enrichir la base génétique nationale. Au total, 15 000 géniteurs (12 000 clarias et 3 000 tilapias) sont prévus, conformément à la convention signée avec l'Institut de recherche agricole pour le développement.

Un projet d'espoir

Pour assurer un suivi rigoureux de l'utilisation et des performances des géniteurs, un dispositif tripartite Institut-projet-ministère de tutelle a été mis en place, en lien étroit avec les interprofessions piscicoles régionales. Des rapports techniques trimestriels, appuyés par un système numérique de collecte de données, permettent de suivre les niveaux de production, la satisfaction des bénéficiaires et l'efficacité des formations. « Nous avons reçu des géniteurs certifiés, avec de très bons rendements. Ce sont des souches stables, qui grandissent plus vite, et qui nous évitent



bien des problèmes liés à l'irrégularité et au manque de traçabilité des anciennes souches. Cela va transformer notre production », explique Hermine Kemedeu Tchuileu, bénéficiaire basée à Douala, la capitale économique. « La texture de la chair reste ferme après la braise, parce qu'il y a moins de graisse que dans les anciennes souches. La saveur attire davantage de clients et mes revenus ont nettement augmenté. », explique Mme Moukoudi Mbappé Dolie, vendeuse de poisson braisé à Douala. La visite de terrain dans les marchés de Deido et Dakar à Douala, a permis de relever les conditions précaires dans lesquelles les commerçantes de poisson travaillaient. Cela a conduit à intégrer dans le projet un plan de réhabilitation ciblée des espaces de vente, notamment la construction d'infrastructures adaptées telles que les comptoirs hygiéniques, l'accès à la glace et à l'eau courante, l'érection de zones sécurisées. « Le projet nous redonne de l'espoir. Travailler dans des meilleures conditions, ce n'est pas du luxe, c'est une nécessité. Des comptoirs propres et sécurisés vont nous aider à mieux conserver le poisson et à vendre dans la dignité. », se réjouit Marthe Epoko, vendeuse au marché de Deido. Au-delà des actions immédiates, la réhabilitation en cours, des stations piscicoles de Bamenda, Yaoundé et Foumban, permettra de renforcer considérablement l'offre nationale d'alevins de qualité. Ces pôles régionaux deviendront des centres d'approvisionnement stratégiques pour des centaines de pisciculteurs dans tout le pays. Le Projet de développement des chaînes de valeur de l'élevage et

de la pisciculture n'est donc pas simplement un projet de soutien ponctuel. Il constitue un véritable écosystème de développement local, ancré dans une logique de résilience, de formation, d'innovation et d'inclusion. Il s'inscrit pleinement dans la politique nationale de transformation du secteur rural. « Nous allons assurer un accompagnement de proximité des éclosseries bénéficiaires.

Il est essentiel que la traçabilité, la performance des géniteurs et la qualité des alevins produits soient garanties. Ce projet est structurant pour l'avenir de notre filière aquacole », souligne Victor Vibon Banah, délégué régional du ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales pour le Littoral.

Source :
Agence Ecofine

NAMIBIE / FILIÈRE PÊCHE

Le Ministère donne les raisons de l'attribution de quota pour la pêche de sardines

Le Ministère namibien de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Eau et de la Réforme agraire a donné les raisons qui ont motivé la décision d'attribution de quota pour la pêche de sardines en Namibie, dans un communiqué officiel publié il y a quelques jours. Le quota de 10 000 tonnes métriques de sardines attribué à Eco Fish Farms en juillet 2025 avait suscité de vives réactions en Namibie, selon plusieurs médias locaux. Pour défendre cette décision, le ministère a déclaré que l'allocation, qui est d'une durée d'environ cinq mois, s'inscrit dans le cadre d'un « quota objectif gouvernemental » visant la sécurité alimentaire nationale et l'emploi. Pour le ministère, la décision a été prise pour permettre la transformation de sardines et la distribution de conserves aux populations vulnérables, notamment les écoliers et les bénéficiaires d'aide alimentaire. Le gouvernement a aussi souligné qu'il n'existe actuellement qu'une seule conserverie fonctionnelle et agréée dans le pays, Etosha Fishing Corporation, car tous les droits de pêche à la sardine ont expiré entre 2019 et 2020. Aussi, la mise aux enchères du quota a été écartée, car le processus est trop long et ne permettrait pas de maintenir l'emploi national à court terme. Relativement aux allégations de corruption, le ministère a rassuré que la décision, qui a été approuvée par le Cabinet, était stratégique et non corrompue. En effet, les critères de sélection exigeaient que l'entreprise participante soit détenue par des Namibiens, transforme le poisson en conserves en Namibie et ait accès à des navires et à la préparation logistique pour commencer la récolte immédiatement. Le ministère a également précisé que si Etosha Fishing Corporation est détenue à 44,8 % par des Sud-Africains, Eco Fish Farms (Pty) Ltd est détenue à 100 % par des Namibiens et a une relation d'actionnariat préexistante avec la conserverie, a rapporté economist.com.na, un média local.

Sandrine KOUADJO

AUX ÉTATS-UNIS / ÉLEVAGE

La démesure des parcs d'engraissement de bovins

Dans les feed-lots du Kansas, des milliers de bœufs sont engrangés intensivement, symbole de la puissance et des excès de l'industrie américaine de la viande.

Un Américain consomme plus de 120 kilos de viande par an, soit deux fois plus qu'un Belge. Dans le pays le plus carnivore de la planète, le secteur agroalimentaire pèse 200 milliards de dollars, un marché toujours plus rentable pour de nombreux exploitants. Au Kansas, Brett Shaw et sa famille dirigent un feed-lot, un complexe immense dédié à l'engraissement du bétail avant l'abattage. Une étape essentielle pour les gros industriels, qui permet d'augmenter considérablement le poids de la viande à la revente, à moindre coût. Hormones de croissance, vaccins en tout genre et riches aliments transformés, au terme des cinq mois passés au feed-lot, une vache doit avoir doublé de volume. Alors que son grand-père débutait dans ce business florissant avec 800 bêtes, Brett en gère aujourd'hui 6 500. Une fierté pour ce père de famille, dont l'exploitation génère 15 millions de dollars de chiffre d'affaires par an. Pointé du doigt par les défenseurs des animaux et de l'environnement, ce type de parcs



d'engraissement n'existe pas chez nous, mais sont légion au pays de l'Oncle Sam. Dans cette catégorie, les Shaw ne sont d'ailleurs que de petits joueurs face à d'autres parcs d'engraissement américains, qui comptent parfois plus de 100 000 bêtes.

Le piège du modèle américain

L'industrie agroalimentaire américaine semble n'avoir aucune limite. Une course à la productivité aux conséquences catastrophiques pour l'environnement et la santé, dénoncée par de plus en plus de citoyens américains et d'associations environnementales. En Caroline du

Nord, un Etat spécialisé dans l'élevage de poulets à l'échelle industrielle, un milliard d'animaux sont élevés chaque année, confinés dans de gigantesques fermes-usines. Larry Baldwin de l'association Waterkeepers dénonce cette pratique qui a bondi de plus de 30 % en 20 ans dans la région, bénéficiant du manque de régulation. « Vous n'avez pas besoin d'avoir un permis pour élever des poulets, juste d'un permis de construction délivré par le comté. Donc l'Etat ne sait même pas où sont ces fermes-usines », déplore-t-il. Face au développement incontrôlé de ces exploitations, les militants dénoncent le désastre écologique lié aux déjections des animaux. Alors que des ventila-

teurs géants rejettent de l'ammoniac毒ique pour l'environnement, d'importantes quantités d'excréments sont répandues dans les champs et finissent dans les cours d'eau. Des conséquences tout aussi néfastes pour les riverains. Aux odeurs insupportables et à l'eau du robinet viciée, s'ajoute le risque accru de développer un cancer ou une maladie respiratoire, selon de récentes études.

Des alternatives émergentes

Si la production intensive domine encore largement le marché agricole américain, certains anciens exploitants, comme

Tom Lim, ont définitivement tourné le dos à cette machine « à broyer les hommes et les bêtes ». Il y a encore quelques années à peine, l'ex-éleveur produisait 400 000 poulets par an dans sa ferme intensive, avant de perdre son contrat du jour au lendemain, ne parvenant plus à suivre les exigences dictées par les grands industriels. Criblé de dettes et en perte de sens, il fait appel à une association qui lui suggère de se lancer dans la culture de champignons. Cette production a l'avantage d'être éthique et biologique, en plus d'être rapide et rentable. À côté de sa champignonnière, Tom prévoit désormais de convertir ses anciens poulaillers géants en serres. Il souhaite y faire pousser toutes sortes de légumes et de fruits qu'il vendra directement à la ferme. Il en est certain : il trouvera facilement une clientèle, car aux États-Unis, la demande en produits biologiques ne cesse de croître, même si l'approche reste marginale.

Source : RTBF



SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel: +225 27 22 23 87 66
Cel: +225 05 06 91 97 36

moahecommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7e
Tranche îlot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43
+225 01 01 04 50 00

DIRECTEUR DES RÉDACtIONS:
OUATTARA Dit Vali
+225 07 07 20 44 47

RÉDACTEUR EN CHEF:
André SELFOUR
+225 07 77 00 77 16

SERVICE COMMERCIAL:
+225 01 52 83 72 72

MAQUETTISTE:
Consty HENNEKA
hennekaco@gmail.com

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE:
N° 021 du 1er août 2024

TIRAGE: 1500 exemplaires

IMPRESSION:
HOODA GRAPHICS

SPACE 2025

Un « engouement extrêmement fort » pour le prochain salon international de l'élevage à Rennes

La 39e édition du Space, le salon international de l'élevage, se tiendra du 16 au 18 septembre 2025 à Rennes (Ille-et-Vilaine). Avec un nombre élevé d'exposants, notamment venus de l'étranger. Seul ombre au tableau : le contexte sanitaire qui pourrait perturber les présentations animales. Tous les voyants, ou presque, sont au vert. À quelques jours du Space, du 16 au 18 septembre à Rennes (Ille-et-Vilaine), la 39e édition du salon international de l'élevage s'annonce « record ». « Il y a un engouement extrêmement fort, avec 1 225 exposants à ce stade, la meilleure année en termes de participation depuis le Covid », souligne Anne-Marie Quéméner, commissaire générale de l'événement. Elle pointe également un nombre de pays représentés jamais atteint : « quarante au total, avec 30 % d'exposants qui viennent de l'étranger. Dont 23 entreprises chinoises, un phénomène nouveau ». Pour Didier Lucas, nouveau président du Space, ces chiffres prouvent « le rayonnement et l'excellence » du salon, qui attend environ 100 000 visiteurs. Le producteur de porcs a une ambition : « que chaque éleveur y trouve des solutions et des réponses pour son exploitation ». Notamment autour des questions d'intelligence artificielle, rebaptisée « intelligence agricole » par les organisateurs, le thème central de cette édition. « Elle est déjà dans nos fermes, et peut apporter beaucoup dans les années à venir. À condition qu'elle soit choisie et au service des éleveurs », estime Didier Lucas. « Il y a là aussi de l'engouement, avec plus d'animaux inscrits que l'an dernier pour les concours. Mais on sait qu'on aura des éleveurs qui ne viendront pas. On minimise les risques au maximum, avec des règles sanitaires strictes », explique Jean-Yves Rissel, le responsable des présentations animales.

Source : Ouest France



space.fr
SPACE2025 #SPACEFRANCE



REPOS BIOLOGIQUE 2025

Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques instaure un repos biologique afin de préserver durablement nos précieuses ressources marines.

DATES A RETENIR

PÊCHE ARTISANALE

DU 1ER AU 31 JUILLET

PÊCHE SEMI-INDUSTRIELLE

ET INDUSTRIELLE

DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT

PÊCHE CONTINENTALE

UNE APPROCHE CITOYENNE
ET VOLONTAIRE EST
RECOMMANDÉE